

Quels sont les impacts du tourisme sexuel impliquant des enfants?

- agression sexuelle
- trauma physique et émotionnel
- servitude pour dette
- grossesse non désirée et avortements dangereux
- exposition au VIH/SIDA et autres MST
- maladie et mort
- toxicomanie
- abandon de famille
- rejet social et stigmatisation

Les impacts sur toute la société peuvent inclure :

- la propagation accélérée du VIH/SIDA et autres MST
- une augmentation des crimes qui alimentent l'industrie du tourisme sexuel impliquant des enfants, tels que l'enlèvement, le trafic humain, l'esclavage sexuel et la production de pornographie
- renforcement du crime organisé
- corruption gouvernementale

Déclaration de mission d'Au-delà des frontières

Au-delà des frontières fait progresser les droits des enfants d'être libres d'agression et d'exploitation sans égard à la race, à la religion, au sexe ou à l'orientation sexuelle.

Au-delà des frontières n'a aucune affiliation à des groupes religieux ou politiques.

Au-delà des frontières est composée uniquement de bénévoles dévoués, qui assument leurs propres dépenses, sauf celles des avocats lorsqu'ils interviennent devant les tribunaux — ce qu'ils font d'ailleurs souvent pro bono.

Bienvenue à la maison...

À une peine d'emprisonnement !



LE TOURISME SEXUEL
IMPLIQUANT DES
ENFANTS EST UN
CRIME !

Pour plus d'informations sur...

- le tourisme sexuel impliquant des enfants
- la législation du Canada sur le tourisme sexuel impliquant des enfants
- comment recevoir le Bulletin d'Au-delà des frontières
- comment retenir les services d'un représentant d'Au-delà des frontières pour vous parler du tourisme sexuel impliquant des enfants ou de toutes autres questions concernant l'exploitation sexuelle des enfants
- comment faire un don
- comment établir un code de conduite dans votre lieu de travail pour empêcher le tourisme sexuel impliquant des enfants

Pour aider à mettre **fin** au tourisme sexuel impliquant des enfants, entrez en contact avec votre police locale ou signalez-le à www.cyberaide.ca

Appelez gratuitement le 1-866-658-9022

cyberaide!ca
www.cyberaide.ca

Beyond Borders
www.beyondborders.org
204-284-6862



Informations importantes sur les lois canadiennes contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.

Qu'est-ce que le tourisme sexuel impliquant des enfants?

Le tourisme sexuel impliquant des enfants concerne une personne voyageant à l'étranger pour s'engager dans des actes sexuels avec des enfants.

Quelles sont les lois contre le tourisme sexuel impliquant des enfants?

Le Code criminel du Canada permet maintenant qu'un Canadien commettant des crimes sexuels contre des enfants dans un autre pays soit inculpé et poursuivi au Canada, comme si le crime avait été commis au Canada.

Quel est l'historique de la législation sur le tourisme sexuel impliquant des enfants?

En 1996, des délégués de 122 pays, y compris le Canada, se sont réunis au Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants à Stockholm Suède et ont signé la Déclaration et l'Agenda pour l'action. Ils se sont engagés à développer des lois et à travailler avec la communauté internationale pour empêcher l'exploitation sexuelle des enfants.

38 nations y compris le Canada ont, à ce jour, promulgué une législation pour permettre la poursuite judiciaire des touristes sexuels abusant des enfants.

Dans le monde entier, de nombreuses poursuites judiciaires de touristes sexuels ont été couronnées de succès !

ECPAT est l'organisation mondiale responsable de surveiller comment les pays arrêtent le tourisme sexuel impliquant des enfants.



ECPAT International

Au-delà des frontières est l'affilié canadien d'ECPAT International
www.ecpat.net
Bangkok, Thaïlande

Qui sont les victimes?

L'âge des victimes du tourisme sexuel impliquant des enfants s'étale de la naissance à 18 ans. Il peut s'agir de filles ou de garçons.

L'exploitation sexuelle commerciale des enfants (ESEC) est une industrie en croissance où les enfants sont les objets commerciaux, vivant souvent dans l'esclavage sexuel.

Qui sont les touristes sexuels abusant des enfants?

Les touristes sexuels abusant des enfants viennent de tous les milieux et de toutes les couches sociales.

Qui peut être inculpé de tourisme sexuel?

Tout citoyen canadien ou résident permanent de plus de 18 ans qui exploite sexuellement un enfant dans un autre pays.

Note aux Parents/Gardiens :
La loi s'applique, que l'enfant soit citoyen canadien, ou non canadien.

PREMIÈRE POURSUITE CANADIENNE EN VERTU DE LA LOI CONTRE LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS.

Donald Bakker, un Canadien âgé de 41 ans a été condamné à 10 ans de prison après avoir plaidé coupable aux accusations d'exploitation sexuelle de jeunes filles lors d'un voyage au Cambodge et d'agressions sexuelles de femmes de Vancouver.

Bakker est la première personne à être inculpée conformément à la législation canadienne contre le tourisme sexuel. Cette condamnation marque une victoire pour Au-delà des frontières dans le combat contre le tourisme sexuel impliquant des enfants !

Où se produit le tourisme sexuel impliquant des enfants?

Le tourisme sexuel impliquant des enfants peut se produire n'importe où mais est plus répandu dans les pays en voie de développement.

Comment Au-delà des frontières a-t-elle contribué à la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants?

Avant de cofonder Au-delà des frontières, Rosalind Prober et Mark Hecht, avocat des droits des enfants, ont fait pression sur le gouvernement afin d'obtenir des lois pour empêcher les Canadiens d'agresser les enfants, y compris les enfants canadiens en pays étrangers.

En 1996, le gouvernement canadien a proposé une nouvelle législation pour aider à supprimer ce crime en croissance rapide qu'est le tourisme sexuel impliquant des enfants. Rosalind Prober a comparu devant le Comité de la justice fédérale pour souligner les lacunes de la législation proposée.

«L'Amendement Prober» qui en résulte a élargi la législation de sorte que tous les Canadiens qui abusent sexuellement des enfants ou commettent des délits de pédopornographie dans des juridictions étrangères peuvent être tenus pour responsable conformément à la loi.

www.beyondborders.org